

# La tenue d'un sondage délibératif permettrait-elle de combler une lacune du processus de consultation publique?

*Présenté par la section de la région de la capitale nationale de  
Représentation équitable au Canada*

## Résumé

Le présent document a été préparé par la section de la région de la capitale nationale de Représentation équitable au Canada (REC) et se veut un complément au mémoire soumis par le Conseil national de REC. Nous n'avons nullement l'intention de répéter ce qui a déjà été dit dans le mémoire susmentionné, que nous appuyons dans sa totalité.

Nous espérons plutôt apporter une valeur ajoutée en mettant l'accent sur un sujet qui revêt un intérêt particulier pour notre section : trouver une façon plus structurée de consulter les Canadiens ordinaires pour savoir quelles sont leurs attentes à l'endroit de notre système électoral.

Le 1<sup>er</sup> décembre, le Comité spécial sur la réforme électorale (le « Comité ») pourrait recommander la tenue de plus amples consultations auprès des Canadiens et c'est pourquoi nous suggérons d'envisager la tenue d'une forme ou d'une autre de sondage délibératif comme une option potentielle.

Nous ne croyons pas qu'un référendum soit la solution pour valider une réforme visant l'instauration d'un système à représentation proportionnelle. Nous pensons qu'il est nécessaire de rendre plus équitable notre système électoral et que cela constitue un choix éthique et démocratique évident qui ne requiert pas la tenue d'un référendum.

Toutefois, la tenue d'un sondage délibératif, fondé sur une structure d'échantillonnage de la population, pourrait être considérée comme un ajout pertinent au programme de consultation adopté jusqu'ici, à condition que cela ne retarde pas la mise en œuvre de la représentation proportionnelle au Canada. Notre section de REC a conçu et testé un questionnaire qui pourrait servir de source d'inspiration.

Le présent mémoire a pour principal objectif d'encourager le Comité et le gouvernement à envisager le recours à un tel questionnaire, en appliquant une technique d'échantillonnage structurée et une méthode de sondage délibératif qui permettraient aux citoyens d'apprendre et d'échanger des idées avant de répondre au questionnaire.

Bien entendu, les questions détaillées sur les préférences des électeurs relativement aux différents choix de systèmes électoraux devront être modifiées à la lumière des recommandations qui seront formulées lors de la réunion du Comité qui aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre.

## Le processus de consultation jusqu'à maintenant

De toutes les méthodes possibles pour consulter le public au sujet de la réforme électorale, le processus actuel a le mérite de permettre aux experts et aux Canadiens qui s'intéressent le plus à la question de s'exprimer – ceux qui s'y intéressent suffisamment pour s'informer et faire entendre leur voix en participant aux assemblées générales, en soumettant des mémoires ou en répondant au questionnaire en ligne du Comité. Cette façon de faire ne nous pose aucun problème. En dépit du fait que cette méthode procure une tribune disproportionnée à ceux qui s'intéressent le plus au dossier, nous croyons que l'existence d'une minorité d'électeurs qui se sentent sévèrement brimés par le système électoral actuel constitue un argument suffisant pour modifier ce système.

La question demeure à savoir quel est le meilleur moyen d'évaluer les points de vue du public sur les caractéristiques que devrait avoir un système électoral.

- Les gens se préoccupent-ils du fait que les gouvernements majoritaires au Canada sont habituellement élus avec seulement 40 % des votes?
- Se soucient-ils de la représentation inégale des partis à l'échelle du Canada – c.-à-d. que les provinces de l'Atlantique penchent fortement en faveur des libéraux, les Prairies fortement en faveur des conservateurs et l'île de Vancouver fortement en faveur du NPD – et du fait que les autres partis sont très peu ou pas représentés dans les régions où règnent leurs adversaires?
- Se soucient-ils du fait que le nombre de sièges d'un parti à la Chambre des communes ne correspond pas à la part des votes obtenus?
- À quel point sont-ils prédisposés à vouloir un gouvernement majoritaire, que celui-ci ait ou non obtenu la majorité des votes?
- Sont-ils d'accord avec le fait de n'être représentés que par un seul député et non par plusieurs, comme ce serait le cas dans un système proportionnel?

Les citoyens n'ont pas besoin d'être des experts pour répondre à ces questions.

À notre avis, les Canadiens sont à la croisée des chemins; il ne s'agit pas de décider si un gouvernement majoritaire doit être remplacé par un autre (VA ou SMUT), ni de déterminer s'il faut rendre le vote obligatoire ou approuver le vote en ligne, car ni l'une ni l'autre de ces options ne permettrait de rectifier les inégalités fondamentales de notre système électoral actuel. Le véritable choix auquel nous sommes confrontés en tant que citoyens (le « vrai changement ») est le suivant : devons-nous remplacer le SMUT par un système à représentation proportionnelle (RP)?

Le VA ne changerait pas grand-chose et risquerait de renforcer davantage le système actuel fondé sur la majorité, ce qui compliquerait encore davantage la tâche des nouveaux partis politiques voulant remettre le système en question. Pour ce qui est du vote obligatoire et du vote électronique, nous croyons que ce sont des sujets importants

qui méritent d'être abordés séparément, sans nous distraire du véritable enjeu auquel nous sommes confrontés : s'assurer que l'élection de 2015 était la dernière élection par scrutin majoritaire uninominal à un tour (SMUT).

Si l'on se fie aux témoignages des experts et à ce que nous avons entendu dans la plupart des assemblées générales à l'échelle du pays, la conclusion est claire. La vaste majorité des experts (plus de 80 % jusqu'ici selon nos données) ont exprimé l'opinion que la RP constituerait une meilleure option pour le Canada, et les Canadiens ont également exprimé ce sentiment avec passion et détermination.

Néanmoins, le Parti conservateur du Canada et le Bloc Québécois continuent d'affirmer qu'il faudrait tenir un référendum pour rendre légitime un changement de cette ampleur à notre système électoral. Nous sommes en désaccord avec cet argument pour une raison en particulier : nous n'avons pas besoin de tenir un référendum pour faire en sorte que le système électoral devienne beaucoup plus équitable qu'il ne l'est actuellement. Nous pensons que la réforme proposée est sans l'ombre d'un doute des plus équitables, tant sur le plan démocratique qu'éthique. Nous n'avons pas besoin d'un référendum pour confirmer une telle évidence.

Pour ceux et celles qui souhaiteraient une validation plus poussée de la légitimité d'un tel système, nous proposons de recueillir un échantillon représentatif de la population de manière plus systématique, afin de leur poser un éventail de questions pour déterminer ce que les citoyens recherchent dans un système électoral.

Nous pourrions aussi aller plus loin et les interroger sur les différents choix en matière de systèmes électoraux. Pour ce faire, il faudrait adopter une approche plus délibérative qui permettrait au Canadien moyen d'acquérir des connaissances plus poussées – une approche fondée sur un sondage délibératif ou la tenue de cercles d'études.

### Mise à l'essai préalable d'un questionnaire de sondage délibératif

La section de la région de la capitale nationale de REC a entrepris de tester un questionnaire de sondage qui serait utile dans ce contexte. La majeure partie du questionnaire met l'accent sur les caractéristiques d'un système électoral que les citoyens recherchent. Par la suite, on trouve une série de questions sur les options propres à la réforme. Le questionnaire a été testé pour la première fois le 27 - juillet lors d'un événement à Ottawa, au parc Lansdowne.

Les gens réunis étaient en faveur de la RP et nous ne prétendons aucunement qu'il s'agissait d'un échantillon représentatif du public canadien. Toutefois, l'exercice a été utile à plusieurs égards :

- il a permis de confirmer que le questionnaire peut être rempli assez rapidement et représente une solution faisable, en dépit de son apparente longueur. Certains

participants – environ 30 d’entre eux selon un vote d’essai – qui ont trouvé une copie du questionnaire sur leur chaise quand ils sont arrivés avaient déjà fini de le remplir avant même le début de l’événement.

- L’événement a permis de déterminer quelles sont les caractéristiques qui sont considérées comme étant les plus importantes par les participants, ainsi que de mesurer la vigueur des convictions des participants.
- Cela nous a également permis de peaufiner le questionnaire et de tester deux différentes façons de le présenter – en version papier ou en ligne au moyen de Google Forms.

Un rapport détaillé sur les résultats de l’événement au parc Lansdowne est disponible séparément en format Google Doc. Pour le consulter, cliquez sur [le lien suivant](#) [EN ANGLAIS SEULEMENT]. Vous y trouverez aussi toutes les questions qui figuraient dans le questionnaire et des graphiques représentant les réponses obtenues à chaque question. À la fin du document, vous trouverez les réponses qualitatives exhaustives fournies par les participants.

Comme nous l’avons mentionné, le questionnaire a été révisé depuis. Voici un [lien vers la version imprimable de la dernière version du questionnaire incarnation](#) et [un lien pour répondre au questionnaire au moyen de Google Forms](#) [EN ANGLAIS SEULEMENT POUR LE MOMENT].

Le questionnaire révisé a été transmis à d’autres personnes depuis et le Comité peut s’attendre à recevoir d’autres mémoires détaillant les résultats recueillis dans différents contextes. Toutefois, la teneur générale des questions est la même et les résultats du sondage effectué au parc Lansdowne demeurent d’actualité. Vous trouverez en annexe quelques-unes de nos observations concernant ces résultats.

## Recommandation

Le présent mémoire a pour principal objectif d’encourager le Comité et le gouvernement à envisager le recours à un questionnaire de la sorte, en appliquant une technique d’échantillonnage structurée et une méthode de sondage délibératif qui permettraient aux citoyens d’apprendre et d’échanger des idées avant de répondre au questionnaire.

Au parc Lansdowne, les activités éducatives suivantes avaient été organisées :

- présentations de Nathan Cullen, Elizabeth May et d’un représentant de REC, qui est venu parler du questionnaire;
- distribution d’un [document](#) renfermant des informations sur les différents systèmes auxquels fait allusion la dernière partie du questionnaire [EN ANGLAIS SEULEMENT];
- une séance à micro ouvert pour les questions et les autres formes d’interventions.

L'approche devra être peaufinée, mais elle nous a permis de tester le concept et la valeur du questionnaire.

Nous croyons que la mise en œuvre de cette recommandation pourrait être affectée à un organisme indépendant possédant une certaine expérience dans le domaine des sondages délibératifs. Les ressources affectées au projet devraient être suffisantes pour que le questionnaire puisse être diffusé à l'échelle du pays.

À notre avis, un questionnaire de la sorte serait plus indiqué qu'un référendum pour jauger l'opinion publique, car on pourrait y poser un vaste éventail de questions et y fournir des réponses qualitatives (pas seulement de répondre par oui ou non). De plus, les répondants auraient l'occasion de délibérer avant de répondre au questionnaire.

-----

## Annexe : Réponses recueillies au parc Lansdowne

Deux membres du Comité sur la réforme électorale (le « Comité »), Elizabeth May et Nathan Cullen, étaient présents lors de l'événement, ainsi qu'un membre de Représentation équitable au Canada (REC) qui était sur place pour présenter le questionnaire. L'événement a attiré une foule d'environ 140 personnes. L'événement se voulait avant tout être un exercice de nature consultative et beaucoup de temps a été consacré pour la séance à micro ouvert. Toutefois, le principal instrument de consultation était le questionnaire. Des 85 personnes qui y ont répondu, 32 l'ont fait en ligne tout juste après l'événement. Les personnes qui ont répondu au questionnaire en ligne ont, dans l'ensemble, fourni des réponses qualitatives plus élaborées.

Le groupe était composé de personnes présentant un intérêt particulier à l'égard de la réforme électorale. Les deux tiers des répondants ont indiqué qu'ils appuyaient le NPD ou le Parti vert en 2015; le reste des répondants (28 %) ont exprimé leur appui envers le Parti libéral. Vingt-sept pour cent des personnes qui ont répondu au questionnaire ont affirmé avoir voté de façon stratégique en 2015.

Les participants étaient bien informés; 81 % d'entre eux ont affirmé comprendre très bien ou assez bien (54 % et 27 % respectivement) le SMUT actuel. La compréhension des solutions de rechange au SMUT était toutefois moins bonne. Certains participants ont affirmé avoir une connaissance sommaire ou une bonne connaissance des quatre solutions de rechange proposées, soit 56 % pour le système de vote préférentiel, 48 % pour le SMP, 45 % pour le VUT et seulement 26 % pour le système hybride rural-urbain.

Quand nous leur avons demandé à quel point ils s'intéressaient à la question de la réforme électorale, 96 % des répondants ont dit qu'ils s'y intéressaient beaucoup ou qu'ils y attachaient « la plus grande importance ». Il s'agit d'un résultat important qui démontre qu'il existe une partie de la population canadienne qui accorde une grande importance à la réforme électorale et, en particulier, à la question de la représentation proportionnelle.

Quarante-huit pour cent des répondants sont d'avis que notre système électoral actuel est « profondément antidémocratique ». Un autre 42 % se sont contenté de répondre que la situation actuelle est « problématique ». Le fait que les gens aient une telle perception de notre système démocratique laisse entrevoir un problème qui doit être réglé. Aucun des répondants ne croit que c'est une bonne chose qu'au Canada, des gouvernements majoritaires puissent être formés sans que le parti gagnant n'obtienne nécessairement la majorité du vote populaire.

Plus étonnant encore, une forte proportion de répondants (94 %) s'est dite en faveur d'un gouvernement qui serait « tenu de consulter les autres partis et de faire des compromis »; 6 % des répondants ont répondu « Je ne sais pas » et personne n'a

répondu « Un gouvernement majoritaire qui peut adopter des lois sans l'appui des autres partis ».

## Principes et valeurs

Nous avons demandé aux répondants de nous faire part de leurs commentaires sur une possibilité de 22 critères, regroupés en fonction des cinq ensembles de principes figurant dans le mandat du Comité. Certains de ces critères représentant davantage des « caractéristiques » d'un système électoral ou les résultats que le choix d'un système électoral pourrait générer. Nous avons demandé aux répondants de classer chaque critère selon une échelle de 0 (« Aucune importance ») à 4 (« D'une importance capitale »).

Les lecteurs peuvent examiner chaque critère séparément [en ligne](#) [EN ANGLAIS SEULEMENT]. Voici quelques-unes de nos observations générales :

La catégorie **Efficacité et légitimité** regroupe quatre critères. Ces critères portent sur l'équité et l'égalité, et ont tous reçu une cote très élevée comme le démontrent les graphiques à barres.

La catégorie **Participation des électeurs** regroupe six critères. Parmi ceux-ci, les critères « Civilité » et « Coalitions » ont obtenu une cote très élevée. Évidemment, le critère de civilité est important pour ce groupe, qui ne semble également avoir aucune réserve à l'égard des gouvernements de coalition. Pour ce qui est des gouvernements majoritaires ayant ou non obtenu la majorité des votes et des gouvernements de coalition représentant une majorité d'électeurs, les répondants se sont presque tous exprimés en faveur de la deuxième option.

Les critères relatifs au nombre de partis représentés au Parlement ont donné des résultats qui reflètent une attitude positive, quoique prudente à l'égard du niveau idéal de diversité dans la représentation des partis à la Chambre des communes. Les répondants se sont également fortement opposés à un système à deux partis (80 % d'entre eux ont attribué la cote « 0 » à l'établissement d'un modèle qui encourage la domination des deux principaux partis).

Dans la catégorie **Accessibilité et inclusivité**, les répondants avaient des points de vue légèrement plus divergents, quoiqu'il n'y ait pas eu de surprise particulière au niveau des résultats. Le fait de rendre le vote le plus accessible possible pour les électeurs a fait belle figure. Toutefois, nous sommes d'avis que quel que soit le système mis de l'avant, il peut être relativement facile de faciliter l'accès au vote pour les électeurs. C'est la conception et la gestion du système qui peut s'avérer plus complexe, dans un cas comme dans l'autre.

Dans la catégorie **Intégrité**, les deux critères ont obtenu des cotes très élevées; en effet, presque tous les répondants ont octroyé un « 4 » à ces deux critères. Bien entendu, le deuxième critère était en fait une reformulation du principe d'égalité des électeurs (qui a été ajouté ici en raison de son incidence sur l'intégrité du système dans son ensemble), donc ce résultat concorde avec ce que nous avons vu précédemment.

Enfin, la catégorie **Représentation locale** regroupe sept critères. Ce qui ressort ici, c'est que les répondants accordent relativement peu d'importance à ce thème en général. Quand on leur donne le choix, les répondants préfèrent clairement le choix du système plurinominal à celui du système uninominal (comme nous pouvons le constater à la lumière des deux premières questions). Les cinq autres critères de cette catégorie semblent indiquer que les répondants accordent une grande importance aux caractéristiques gouvernementales qu'on pourrait s'attendre à voir dans un système à représentation proportionnelle (proportionnalité à l'échelle régionale, pas seulement à l'échelle nationale; des députés qui portent une attention convenable aux enjeux stratégiques nationaux; perspective stratégique à long terme; élire les meilleurs candidats de chaque parti; et éviter les forts virages politiques d'un gouvernement à un autre).

## Systemes

La troisième partie du questionnaire visait à recueillir les points de vue des répondants sur les différentes options qui s'offrent au Canada, en utilisant une approche en deux étapes semblable à celle utilisée lors du premier référendum en Nouvelle-Zélande en 1993. La première étape consistait à demander aux répondants s'ils préféreraient conserver un scrutin majoritaire uninominal à un tour (SMUT), conserver un système uninominal en y ajoutant un scrutin préférentiel ou passer à un système proportionnel. Les répondants ont répondu à la question de façon quasi unanime; seulement un répondant sur 78 a choisi le SMUT, trois ont choisi le système uninominal à scrutin préférentiel et 74 ont choisi le système à représentation proportionnelle.

Les choix des répondants se sont également avérés remarquables parmi les trois options de systèmes à représentation proportionnelle proposés. Nous ne leur avons pas demandé de choisir parmi ces trois options, mais plutôt de leur attribuer à chacune une cote de 0 à 4. Les réponses ont varié, mais se sont avérées généralement positives pour chacune des trois options. L'option du SMP a affiché le meilleur résultat avec une cote moyenne de 2,4, mais un coup d'œil rapide aux résultats globaux montre que les deux autres options – le VUT et le système hybride – ne devraient pas être écartées. Il n'y a pas eu de gagnant « clair ».



## Vote obligatoire et vote en ligne

Cette version du questionnaire ne comprenait pas de questions sur le vote obligatoire et le vote en ligne. Toutefois, la version révisée du questionnaire comprenait des questions supplémentaires sur ces deux enjeux.

Autre nouveauté dans la version la plus récente du questionnaire depuis l'événement au parc Lansdowne : une section distincte a été ajoutée à la fin du questionnaire en vue de recueillir de l'information sur les variables de contrôle.

D'autres changements ont été apportés, l'ordre de certaines questions a été modifié et le libellé a été peaufiné à certains endroits par souci de neutralité.